ACADÉMIE
DE NANCY-METZ
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Lauréats des concours d'enseignement et d'éducation affectés à temps plein

**2026-2027**
**La place de l'établissement dans la formation**

# 1. Principales missions

Les enseignants et conseillers principaux d'éducation (CPE) stagiaires exercent leurs missions dans le cadre du service public d'éducation nationale :

- Mission d'instruction des jeunes qui sont confiés à l'école, ce qui implique une bonne maîtrise de toutes les compétences nécessaires à un niveau requis ;
- Mission d'éducation selon les valeurs de la République, ce qui implique une connaissance des principes, des lois qui les traduisent, mais aussi un comportement exemplaire dans l'exercice des fonctions ;
- Mission de contribution à l'insertion sociale et professionnelle des élèves.

Les compétences que les enseignants et les conseillers principaux d'éducation doivent acquérir pour l'exercice de leur métier sont déclinées dans le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation paru au BO n°30 du 25 juillet 2013.

C'est dans l'établissement que les professeurs et CPE stagiaires appréhendent de manière concrète l'exercice de toutes ces missions. Aussi, la formation en établissement constitue-t-elle une part importante du volume de formation proposé aux lauréats de concours. Elle repose principalement sur le travail conduit avec le tuteur mais ne peut se limiter à cela. La connaissance de l'établissement et la compréhension de sa politique requièrent également des échanges avec l'équipe de direction et les différents acteurs de la communauté scolaire.

L'objet de cette note est d'apporter des précisions sur cet accompagnement au sein de l'établissement d'affectation.

# 2. La place de l'établissement scolaire dans la vie d'un professeur ou d'un CPE stagiaire

**C'est le lieu où il exerce son métier, le lieu où il est enseignant ou CPE**. Cela génère un sentiment d'appartenance : enseignants et CPE parlent de leur établissement.

En ce sens, dès la journée de pré-rentrée, les stagiaires doivent trouver leur place au sein de la communauté éducative.

Pour la grande majorité d'entre eux, il s'agit d'une étape nouvelle dans un parcours professionnel déjà entamé. Aussi, leur objectif au cours de cette année scolaire est d'endosser pleinement la posture d'enseignant ou de CPE, responsable d'élèves, telle qu'elle est définie dans le référentiel des compétences professionnelles.

**C'est le lieu de la confrontation réelle avec le métier, les élèves, les collègues, les parents**. C'est le lieu où la charge émotionnelle est la plus forte avec des réussites, des satisfactions mais aussi des inquiétudes, des doutes et parfois l'échec. En ce sens, il est important que les stagiaires puissent être accompagnés dans cette expérience pour mettre à distance le doute et retrouver la sérénité nécessaire pour construire leurs compétences professionnelles.

**C'est un lieu qui va rapidement devenir une référence, voire une norme**. Les différents apports de la formation sont en tension permanente entre deux pôles : l'expérience singulière que les stagiaires sont en train de vivre et la prise de recul par rapport à cette expérience. Ces deux dimensions combinées de leur formation doivent les aider à poursuivre leur carrière dans d'autres contextes, avec professionnalisme.

## 3. En quoi l'établissement d'affectation peut-il être formateur dans le parcours des lauréats de concours ?

Il permet d'observer le fonctionnement réel d'un établissement et de découvrir ou approfondir le rôle et les missions des personnels au sein de ses différentes composantes.

Dans un établissement, les occasions d'observation, de collaboration ne sont pas programmables à l'identique pour tous les stagiaires.

L'équipe de direction et le tuteur s'attacheront à leur offrir les occasions d'observer la vie de l'établissement à travers les personnes qui y travaillent, les structures existantes, les dispositifs mis en place, le déroulement de l'année, les différentes instances ...

Cependant, dans le contexte d'une année particulièrement chargée pour les professeurs ou CPE stagiaires, il ne s'agit pas de rechercher l'exhaustivité en ce domaine.

**Observer ce fonctionnement ne suffit pas, il importe de le rendre intelligible.**

Il s'agit de permettre à l'enseignant ou CPE stagiaire de situer son action :

- Dans une perspective, dans un cadre institutionnel, dans un projet d'établissement lui-même en lien avec le projet académique ;
- Dans une organisation : cela passe par une connaissance des structures, des fonctions, des relations entre les acteurs ;
- Dans une histoire : celle de l'établissement, de la discipline, du système éducatif.

Pour cela, il importe de :

- Mettre à disposition des enseignants ou CPE stagiaires : tout ce qui peut faciliter la compréhension des éléments observés : l'historique des situations, les textes de référence dans l'établissement (règlement intérieur, projet d'établissement, contrat d'objectifs, chartes, rapports d'évaluation externe et interne), les différents projets (projets de discipline, projets interdisciplinaires, projet de vie scolaire ...), les politiques mises en œuvre (par exemple la politique de relation avec les parents) ;

- Expliquer et justifier les choix de l'établissement en facilitant l'émergence des liens entre les différents éléments observés (complémentarité, progression, contradictions, enjeux) ;
- Relier la vie de l'établissement avec les évolutions académiques et nationales du système éducatif.

**Ce qui peut permettre un réinvestissement ultérieur.**

Il s'agit enfin de permettre aux enseignants et CPE stagiaires d'identifier ce qui constitue les invariants d'une situation en les distinguant des éléments spécifiques du contexte. Chaque situation est néanmoins unique et ne doit pas avoir valeur de modèle, applicable en l'état dans d'autres contextes.

Cette phase de conceptualisation peut prendre appui sur la confrontation avec l'expérience des autres enseignants et CPE stagiaires et/ou sur les apports de la littérature professionnelle et de la recherche. C'est dans cet aller-retour entre expérience pratique et apports théoriques que se construit la professionnalité des enseignants et CPE stagiaires.

# 4. Les documents disponibles

Pour information, sur le site web académique, des pages spécifiques sont dédiées :

- Aux fonctionnaires stagiaires :

  https://www.ac-nancy-metz.fr/je-suis-laureat-de-concours-124201

- Aux différents tuteurs à l'adresse suivante :

  https://www.ac-nancy-metz.fr/je-tutore-124204